



Communiqué de presse

Le 18 mars 2019

#Jaimemonterritoiremoncommerce

Plan d'actions pour soutenir les commerçants et artisans de proximité

La Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole, la Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine et la Chambre de métiers et d'artisanat travaillent ensemble à l'élaboration d'un plan d'actions pour accompagner les commerçants et les artisans du centre-ville et faire revenir la population dans les commerces de proximité.

FACILITER L'ACCÈS AU CENTRE VILLE : Gratuité des parking-relais

Plusieurs mesures ont été prises pour faciliter l'accès au centre-ville les samedis d'avril, mai et juin :

- ⑩ Les parkings-relais seront gratuits tous les samedis. Il suffira de stationner son véhicule dans un parking-relais (Parking Henri-Dunant et Parking les Pistes) et de récupérer gratuitement des titres de transports pour se rendre dans le centre-ville de Clermont-Ferrand.
- ⑩ Un tarif préférentiel (-50%) sera proposé aux commerçants permettant d'offrir à leur client 1h de stationnement dans les parkings souterrains gérés par Clermont Auvergne Métropole : Le parking Saint-Pierre, le parking Jaude-Vercingétorix, le parking Blaise-Pascal, le parking des Salins-Gambetta.

Ces mesures sont rendues possibles grâce à leur financement en amont par la ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole.

ANIMER LE CENTRE VILLE

Durant la braderie de printemps, qui aura lieu cette année du 3 au 6 avril 2019, une nocturne sera organisée le vendredi 5 avril pour une ouverture des commerces jusqu'à 20h. Une seconde sera également proposée le 24 mai jusqu'à 21h. Un programme d'animations (déambulations festives...), financé par la Ville de Clermont-Ferrand, animera le cœur de la ville durant les prochains mois.

Suite aux événements du 23 février 2019, la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine a fait une demande dérogatoire à la préfecture pour l'ouverture de 2 dimanches supplémentaires cette année : le dimanche 30 juin (1^{er} week-end des soldes), et le dimanche 6 octobre (braderie + marché de producteurs).

Par ailleurs, la Ville de Clermont-Ferrand et la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine vont continuer à soutenir financièrement les projets d'animation portés par les associations de commerçants à travers des subventions à hauteur de 50 % du montant de leur projet (1/3 CCI et 2/3 ville).

COMMUNIQUER SUR NOS COMMERCANTS

Un plan de communication de 3 mois va être lancé pour valoriser les relations de proximité avec les commerçants et les artisans : un visuel pouvant être repris sur les réseaux sociaux #jaimemonterritoiremoncommerce et création de spots radios diffusés à compter du 22 mars jusqu'à fin juin sur plusieurs ondes radios locales et régionales.

Ce plan media est pris en charge par la Ville de Clermont-Ferrand.



Contact Presse

Perrine Dijoux - pdijoux@ville-clermont-ferrand.fr – 06.82.79.10.23

Fabrice Delpeuch - fabrice.delpeuch@puy-de-dome.cci.fr – 06.31.13.49.93